

2026-31

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
LES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 01/06/2026

Séance du Vendredi 5 JUIN 2026

DATE D'AFFICHAGE
LE : 9 JUIN 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

VOTES : 15

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le vendredi cinq juin à 19h, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 1^{er} juin 2026, s'est réuni en session publique et extraordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 3

POUVOIR : 3

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia BOISRENOULT, Elody CADEC, Frédéric CUEILLE, Virginie GOUTAUDIER, Geneviève LAVAU, Alain LEGRAND, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Marie RAMETTE, Jean-Yves SCHROEYERS.

ABSENTS EXCUSES : Jérémy BROCARD (pouvoir Mme CADEC), Virginie DUJARDIN (pouvoir M. MAZURE), Yann GRUMBACH (pouvoir à Mme MARTINEZ),

Secrétaire de séance : M. MAZURE Christian

Délibération : : Vote des subventions de l'année 2026 - EXAMEN DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026 -

Les membres du conseil municipal, prennent connaissance des différentes demandes de subventions pour l'année 2026, Après en avoir échangé, le conseil municipal a voté les subventions selon le tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION 2026	VOTE
COMITE DES FETES – MERLETTES EN FETE	1000€	15 VOIX POUR
ASSOCIATION DE FIL EN AIGUILLE	300€	15 VOIX POUR
WEST LEADER ASSO COUNTRY	200€	15 VOIX POUR
UNION CANTONALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	100€	15 VOIX POUR
LA PERIGRINE	300€	15 VOIX POUR
CFA DU BATIMENT apprentis	75€	15 VOIX POUR
UNION DES COMBATTANTS	100€	15 VOIX POUR
CFAIE apprentis	150€	15 VOIX POUR
VELO CLUB DE GASNY	150€	15 VOIX POUR
SPAE	100€	15 VOIX POUR
AMICALE DES CHASSEURS	500€	15 VOIX POUR

Mme Le Maire rappelle que les demandes de subventions des associations doivent être adressées chaque année en mairie.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 027-212705404-20260605-D2026_31-DE

S²LOW

Le montant global des subventions voté ce jour s'élève à 2 975€. Une enveloppe globale de 6 000€ a été inscrite au budget primitif de 2026. Le solde 3 025€ est mis en réserve.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 5 juin 2026
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Secrétaire de séance, Christian MAZURE

